



## TAUX DE RÉMUNÉRATION

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, les taux de rémunération selon le niveau de votre certificat ou permis local pour le personnel suppléant en enseignement.

Veillez donc vous référer au tableau afin de connaître votre salaire par jour selon le niveau de votre certificat ou permis. Les renseignements contenus dans ce tableau vous seront nécessaires lors de vos déclarations à l'assurance-emploi. Les montants indiqués n'incluent pas les 4% pour la paie de vacances, mais vous devrez l'ajouter à votre calcul.

**Il est également à noter que toute journée de travail fait maintenant l'objet de cotisations syndicales au taux de 4,56\$ par jour et que le même taux s'applique pour moins d'une journée.**

Puisqu'il est de votre responsabilité de maintenir votre dossier à jour en matière de formation, aucune révision salariale rétroactive ne sera faite si de nouveaux renseignements nous sont fournis. Tout rajustement nécessaire se fera alors à partir de la date où nous recevrons des documents officiels (exemple : nouveau relevé de notes) attestant de ce fait.

### AVEC BREVET D'ENSEIGNEMENT :

Conditions d'emploi	1 <sup>er</sup> mars 2023 au 28 février 2024	1 <sup>er</sup> mars 2024 au 31 août 2024	1 <sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025	1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 août 2025	1 <sup>er</sup> septembre 2025 au 28 février 2026
Brevet d'enseignement, certificat 1 et 2	171,05\$	174,47\$	177,96\$	181,52\$	185,15\$
Certificat 3	181,62\$	185,26\$	188,96\$	192,74\$	196,59\$
Certificat 4	225,06\$	229,56\$	234,15\$	238,84\$	243,61\$
Certificat 5	247,34\$	252,29\$	257,34\$	262,49\$	267,74\$
Certificat 6	269,62\$	275,01\$	280,51\$	286,13\$	291,85\$

### AVEC PERMIS LOCAL :

Conditions d'emploi	1 <sup>er</sup> mars 2023 au 28 février 2024	1 <sup>er</sup> mars 2024 au 31 août 2024	1 <sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025	1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 août 2025	1 <sup>er</sup> septembre 2025 au 28 février 2026
Permis local général	132,52\$	135,17\$	137,88\$	140,63\$	143,45\$
Permis local 1 et 2	145,39\$	148,30\$	151,27\$	154,29\$	157,38\$
Permis local 3	154,38\$	157,47\$	160,62\$	163,83\$	167,11\$
Permis local 4	191,30\$	195,13\$	199,03\$	203,01\$	207,07\$
Permis local 5	210,24\$	214,45\$	218,74\$	223,11\$	227,58\$
Permis local 6	229,18\$	233,76\$	238,44\$	243,21\$	248,07\$